

Bulletin d'inscription 2020-2021

CABINET DE MOINS DE 11 SALARIÉS
CABINET DE 11 SALARIÉS ET +
EXPERT-COMPTABLE NON SALARIÉ

IMPÉRATIF
Cocher la case
correspondant
à votre situation

À retourner au :
 CERECAMP « Le Belvédère » 11 boulevard des Récollets CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4

N'utiliser qu'un bulletin par participant et par action de formation

Faire un chèque par action de formation à l'ordre du CERECAMP

N° Siret :
 Cabinet ou Société :
 Nom et prénom du responsable :
 Adresse :
 Téléphone :
Mail du participant (obligatoire) :

Inscription de la personne suivante, après avoir pris connaissance **des conditions générales au verso** :

Date	Titre du séminaire	Nom et Prénom	Qualité	Tarif
A Le			Prix H.T.	
Signature et Cachet (obligatoire) :			T.V.A. 20 %	
<div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>			Prix T.T.C.	

IMPORTANT : Nous ne pratiquons plus la subrogation de paiement OPCO
 Le règlement direct est donc obligatoire pour toute inscription

10 jours avant la formation, la convocation sera envoyée par mail afin de télécharger le support.

***Cette inscription doit nous parvenir 1 semaine avant la date de la formation
 et elle n'est définitive que si elle est signée, tamponnée et accompagnée
 du chèque de règlement***

C . E . R . E . C . A . M . P .
 CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES DE MIDI-PYRENEES,
 11 boulevard des Récollets
 31078 TOULOUSE CEDEX 4
 Tél : 05.61.14.71.63 - email : cerecamp@oec-toulousemp.org
 N° EXISTENCE 73-31-00553-31

Formations Expert-Comptable et collaborateur

Conditions générales

- A) L'inscription est définitive lors de la réception du bulletin d'inscription signé et tamponné. Un chèque doit être établi individuellement pour chaque thème choisi.
En parallèle, une demande préalable doit être faite auprès des organismes de remboursement.
En cas d'annulation effectuée dans les 7 jours précédant le début du stage ou d'absence quelle qu'en soit la cause, 30 % du montant des frais de participation resteront acquis au CERECAMP.
Dans le cas où un participant ne pourrait y assister, le cabinet conserve la possibilité de substituer au participant prévu à l'origine, un nouveau participant ayant les mêmes besoins. Toute demande de substitution doit être confirmée par écrit (e-mail ou courrier) par le cabinet.
- B) Le CERECAMP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation jusqu'à cinq jours avant la date de la formation faute d'un minimum de participants.
Dans le cas de l'annulation, nous vous remboursons la totalité de la somme versée lors de l'inscription.
- C) Pour les personnes participant à titre individuel et à leurs frais, l'article L 920-13 du Code du Travail dispose que :
- > **RÉTRACTATION :**
Elles peuvent exercer un droit de rétractation par lettre recommandée avec AR dans les dix jours qui suivent la signature du présent bulletin. Dans ce cas, aucune somme ne leur sera réclamée au titre de la présente formation.
A l'expiration du délai de rétractation, il sera demandé un acompte égal à 30 % du prix du stage, le solde étant échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.
En cas d'interruption d'un séminaire commencé, l'intégralité du prix est due.
- > **RÉSILIATION :**
Le cas de force majeure dûment reconnu pourra entraîner la résiliation du contrat de formation concerné ; dans ces conditions, les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.
- D) Sauf indication contraire, le coût de l'action ne comprend ni l'hôtellerie ni la restauration.
- E) Facture et attestation, établies par le CERECAMP, vous seront délivrées après la formation.
- F) Dans le cadre de l'exécution de sa prestation de formation auprès du Client, l'Institut Régional de Formation CERECAMP (ci-après dénommé « IRF ») collecte des données personnelles (ci-après dénommées « les données ») : des personnes physiques participant à la formation commandée par le Client.
Le CERECAMP s'engage dans le cadre de sa relation contractuelle avec son Client, en sa qualité de responsable de traitement, à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données et, notamment, la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) dénommés « la Réglementation ». Les données font l'objet de plusieurs traitements informatiques destinés à : la gestion des inscriptions, des paiements, des réclamations du Client et du suivi qualité des formations et à des fins commerciales de diffusion de l'offre pédagogique et de services proposés par le CERECAMP.

Dans la limite de leurs attributions respectives et pour les traitements susvisés, les personnes susceptibles d'avoir accès aux données des participants sont les salariés du CERECAMP et l'OPCO de la branche.

La base légale du traitement est l'exécution du contrat entre le CERECAMP et le Client.

Le CERECAMP conserve les données, pour chacun des traitements énoncés, uniquement pour la durée nécessaire au regard de la finalité poursuivie par le traitement correspondant en respectant les délais légaux et les délais de prescription en cas d'éventuelle réclamation d'un Client.

Le CERECAMP s'engage ainsi à traiter les données personnelles dans le respect de la Réglementation et à cet égard, s'engage à :

- Traiter les données personnelles des personnes concernées de manière licite, loyale et transparente ;
- Collecter les données personnelles pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas les traiter ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités ;
- S'assurer que les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- S'assurer que les données personnelles sont exactes et tenues à jour ;
- Conserver les données personnelles sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- Traiter les données personnelles de façon à garantir une sécurité appropriée de ces dernières, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

Le Client dispose de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes, ainsi que d'un droit à l'oubli et à la portabilité sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables. Le Client peut exercer ces droits en envoyant un e-mail à la personne au sein de l'IRF en charge de gérer les demandes :

cerecamp@oec-toulousemp.org

Si le Client estime, après avoir contacté le CERECAMP, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris 07.

- G) Tout accès documentaire ou support remis ou imprimable sont mis à disposition des participants à titre personnel,

Ces documents ou supports ne peuvent en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'IRF CERECAMP.

Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au participant.